

Le rôle des laïcs dans l'Église

Lors de la catéchèse du 20 novembre, le pape François a expliqué ce qu'il a appelé "la richesse des charismes" dans l'Église : "Comprendre la richesse des charismes aide à valoriser le rôle des laïcs dans l'Église, car les laïcs possèdent des charismes et des dons propres avec lesquels ils contribuent d'une manière particulière à sa mission dans le monde."

21/11/2024

Chers frères et sœurs, bonjour !

Dans les trois dernières catéchèses, nous avons parlé de l'œuvre sanctifiante de l'Esprit Saint, qui se réalise dans les sacrements, dans la prière et en suivant l'exemple de la Mère de Dieu. Mais écoutons ce que dit un texte célèbre du Concile Vatican II : « L'Esprit Saint ne se borne pas à sanctifier le Peuple de Dieu par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement des vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous ordres, répartissant ses dons à son gré en chacun » (1 Co 12, 11) (Lumen Gentium, 12). Nous aussi, nous avons des dons personnels que le même Esprit donne à chacun de nous.

Le moment est donc venu de parler aussi de cette deuxième forme d'action de l'Esprit Saint qui est l'action charismatique. Une parole un peu difficile, je vais l'expliquer. Deux éléments permettent de définir ce qu'est le charisme. Tout d'abord, le charisme est le don fait “pour le bien commun” (1 Co 12,7), pour être utile à tous. En d'autres termes, il n'est pas prioritairement et ordinairement destiné à la sanctification de la personne, mais au “service” de la communauté (Cf. 1 P 4,10). Ceci est le premier aspect. En second lieu, le charisme est le don fait “à un”, ou “à quelques-uns” en particulier, et non à tous de la même manière, et c'est ce qui le distingue de la grâce sanctifiante, des vertus théologales et des sacrements, qui en revanche sont identiques et communs pour tous. Le charisme est donné à une personne ou une communauté spécifique. C'est un don que Dieu te fait.

Le Concile nous l'explique également. L'Esprit Saint – dit-il – « dispense aussi des grâces spéciales aux fidèles de tout ordre, par lesquelles il les rend aptes et prêts à assumer les œuvres et les charges utiles au renouvellement et à la plus grande expansion de l'Église, selon ces paroles : À chacun [...] la manifestation de l'Esprit est donnée pour qu'il en résulte un avantage commun » (1 Co 12, 7).

Les charismes sont les “joyaux”, ou les ornements, que l'Esprit Saint distribue pour rendre belle l'Épouse du Christ. On comprend ainsi pourquoi le texte conciliaire se termine par l'exhortation suivante. « Et ces charismes, des plus éclatantes aux plus simples et aux plus largement diffusées, doivent être reçues avec action de grâce et apporter consolation, étant avant tout ajustées aux nécessités de

l'Église et destinées à y répondre
» (LG, 12).

Benoît XVI a affirmé : « Quiconque regarde l'histoire de l'époque postconciliaire, peut reconnaître la dynamique du vrai renouvellement, qui a souvent pris des formes inattendues dans des mouvements pleins de vie et qui rend presque tangible l'inépuisable vivacité de la sainte Église ». Et ceci est le charisme donné à un groupe, à travers une personne.

Nous devons redécouvrir les charismes afin que la promotion des laïcs et des femmes en particulier soit alors comprise non seulement comme un fait institutionnel et sociologique, mais dans sa dimension biblique et spirituelle. Les laïcs ne sont pas les derniers, non, les laïcs ne sont pas une espèce de collaborateurs externes ou des “troupes auxiliaires” du clergé, non !

Ils ont leurs propres charismes et dons avec lesquels ils contribuent à la mission de l'Église.

Ajoutons une autre chose : lorsqu'on parle de charismes, il faut immédiatement dissiper un malentendu : celui de les identifier avec des dons et des capacités spectaculaires et extraordinaires ; il s'agit en revanche de dons ordinaires – chacun de nous a son propre charisme - qui acquièrent une valeur extraordinaire lorsqu'ils sont inspirés par l'Esprit Saint et s'incarnent avec amour dans les situations de la vie. Une telle interprétation du charisme est importante, car de nombreux chrétiens, en entendant parler de charismes, éprouvent tristesse ou désillusion, car ils sont convaincus qu'ils n'en possèdent pas et se sentent exclus ou chrétiens de seconde zone. Non, il n'y a pas de chrétiens de seconde zone, non,

chacun a son charisme personnel et aussi communautaire. À ceux-là, Saint Augustin répondait en son temps par une comparaison assez éloquente : « Si tu aimes - disait-il à son peuple - ce que tu possèdes n'est pas moindre. Si, en effet, tu aimes l'unité, tout ce qu'elle contient est possédé par quelqu'un, tu le possèdes aussi ! Seul l'œil, dans le corps, a la faculté de voir ; mais est-ce seulement pour lui-même que l'œil voit ? Non, il voit pour la main, pour le pied, pour tous les membres » [1].

Voilà dévoilé le secret pour lequel la charité est définie par l'Apôtre comme “le chemin par excellence” (1 Co 12, 31) : elle me fait aimer l'Église, ou la communauté dans laquelle je vis et, dans l'unité, tous les charismes, et pas seulement quelques-uns, sont “miens”, de même que “mes” charismes, même s'ils semblent moindres, sont ceux de tous et pour le bien de tous. La

charité multiplie les charismes ; elle fait du charisme de l'un, d'une seule personne, le charisme de tous. Je vous remercie !

[1] S. Augustin, *Traité sur Jean*, 32,8.

source : [vatican.va](https://opusdei.org/fr-ci/article/cycle-de-catechese-sur-lesprit-saint-le-role-des-laics-dans-leglise/)

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ci/article/cycle-de-catechese-sur-lesprit-saint-le-role-des-laics-dans-leglise/> (19/03/2026)